



Charte éthique

Introduction

Le groupe ERMO a souhaité formaliser ses valeurs et établir une charte éthique fixant toutes les règles de comportement qu'il entend respecter et faire respecter par ses salariés et ses dirigeants.

Cette charte a pour objet de rappeler les grands principes et valeurs auxquels l'entreprise est attachée, puis de définir les comportements attendus au sein de l'entreprise.

Il est demandé à chaque salarié de prendre connaissance de la charte éthique, d'en apprécier le contenu et de la respecter. En cas d'interrogation sur la conduite à tenir ou de manquement constaté à ces règles, il appartient à chaque salarié de consulter sa hiérarchie et ou d'alerter le responsable des ressources humaines.

Notre activité

Depuis plus de 40 ans qu'ERMO répond aux exigences de ses clients en fabriquant des moules très techniques multi-empreintes et de grande précision dans les secteurs de l'emballage, du médicale et du bouchonnage.



Nos valeurs. Notre Ethique. Nos Obligations.

Environnement

- **Economie d'énergie, de l'eau et des ressources naturelles** : Chacun s'engage à maîtriser ses consommations et rester vigilant à d'éventuelles dérives selon la Norme ISO50001.
- **Préservation de la biodiversité et la prévention des pollutions** : Chacun s'engage à la précaution les sols, les eaux et des écosystèmes tout au long du cycle de vie du produit et à assumer la responsabilité des risques de pollution qu'il génère.
- **Limitation des déchets et émissions de gaz à effet de serre** : Chacun s'engage à faciliter la gestion de nos intrants en stock, identifier et permettre l'acheminement des rebuts vers les filières adéquates. Les décisions prises concourent à diminuer notre impact sur le changement climatique.

Social :

- **Protection des droits de l'Homme** : Chacun s'engage à garantir les droits fondamentaux, la protection des enfants et de la dignité des peuples, et en exige le respect de ses partenaires.
- **Sécurité des biens et des personnes** : Chacun s'engage à la sécurité des biens et à la santé des personnes en priorité à toute autre considération, et à anticiper les risques.
- **Equité et Protection Sociale** : Chacun s'engage, en échange des services rendus, à une rétribution juste et équitable garantissant la sécurité économique de ses partenaires, la décence de leurs conditions de travail et leur développement humain et professionnel.
- **Défense de l'intégrité des groupes vulnérables** : Chacun s'engage à ne pratiquer aucune discrimination ni harcèlement dans les relations de travail, en particulier fondée sur le sexe, l'âge ou le physique, les origines raciales, familiales, sociales ou nationales, l'état de santé, le handicap, les activités syndicales, les opinions politiques, culturelles ou religieuses.
- **Intérêts des Parties Prenantes et du Territoire** : Chacun s'engage à dialoguer avec les acteurs de son territoire ou de son métier susceptible d'avoir des intérêts, enjeux ou attentes à l'égard de son activité.



Economie

- **Respect des législations, règlements et chartes** : Chacun s'engage à respecter scrupuleusement la loi ainsi que les règlements et chartes auxquelles il est soumis.
- **Pérennité Economique et Gouvernance** : Chacun s'engage par ses décisions, ses objectifs et son action à la durabilité du développement de l'entreprise.
- **Loyauté et Lutte Anti-corruption** : Chacun s'engage à éviter toute situation de conflit d'intérêt et s'interdit toute pratique ou complicité anti-concurrentielle, de fraude ou de corruption.
- **Redevabilité et Transparence** : Chacun s'engage à rendre compte de son activité et de ses impacts par des communications régulières, ainsi qu'à la fiabilité et la sincérité de ses données comptables et indicateurs.
- **Sécurité des données et confidentialité** : Chacun s'engage au travers de son usage de l'informatique, au respect du droit à la vie privée, la propriété et au secret des informations.

Culture

- **Responsabilité et Influence** : Chacun s'engage à demeurer conscient de son rôle et de son comportement, de son pouvoir à sensibiliser, à éduquer, à appliquer et à faire appliquer ces valeurs, et le cas échéant à en assumer les réparations.
- **Amélioration Continue** : Chacun s'engage, la vigilance, le suivi, l'analyse et l'évaluation de sa responsabilité sociétale, ainsi qu'à l'initiative et la participation à des actions pertinentes.